



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
MAIRIE DE LANHOUARNEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2023

Nombre de conseillers
municipaux
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 15

Quorum suivant l'article
L2121-17 du CGCT = 8

L'an deux mille vingt-trois, le 2 février à 20h00, le conseil municipal de la commune de LANHOUARNEAU, dûment convoqué le 26 janvier, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Eric Pennec, Maire.

Présents : Eric Pennec, Gilbert Le Menn, Stéphane Riou, Francis Moine, Dominique Déroff, Françoise Le Borgne, Cyril Vourc'h, Noémie Quéré, Marc Bodennec, Gwenola Beyer

Excusés : Josée Falc'hun (procuration à Eric Pennec), François Kerboul (procuration à Gilbert Le Menn), Anne-Sophie Le Goff (procuration à Françoise Le Borgne), Séverine Guéguen (procuration à Marc Bodennec), Bernard Torchen (procuration à Gwenola Beyer)

Absents : /

Secrétaire de séance : Francis Moine

N°2023-3

COTISATION AMF ANNEE 2023

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Monsieur Le Maire propose de reconduire l'adhésion à l'association des maires du Finistère pour l'année 2023. Cette association a pour objectif d'aider les maires dans l'exercice de leurs missions et de répondre à leurs questionnements, c'est également un lieu de formation, d'information et de conseil.

Le conseil municipal est invité à :

- **approuver le paiement de l'appel de cotisation 2023 d'un montant de 459.28 €**
- **autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents d'y référant.**

Décision : Accord à l'unanimité

<u>POUR</u>	<u>CONTRE</u>	<u>ABSTENTION</u>
15	/	/

Le Maire
Eric Pennec



Le secrétaire de séance
Francis Moine

